

Contrat de Plan État/Région - Aménagement du Campus de la Bouloie - Délégation de maîtrise d'ouvrage à la Ville - Autorisation de signature des marchés - Subvention au CROUS de Besançon

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'opération «Aménagement du Campus La Bouloie» est inscrite au contrat de plan Etat - Région 2000-2006 pour un montant global de 1 219 592,13 €.

Le financement se répartit de la manière suivante :

- État	304 893,03 €
- Région Franche-Comté	457 347,05 €
- Ville de Besançon	457 347,05 €

L'opération comprend les trois volets suivants :

- Travaux sur réseaux pour 360 000 €
- Travaux d'aménagement de l'espace (parking et modes doux) pour 300 000 €
- Diagnostic des réseaux et première tranche de travaux pour 559 592,13 €.

Pour le premier volet de l'opération, le maître d'ouvrage sera le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Sociales.

Pour le second, il est proposé que ce soit la Ville de Besançon.

Pour le troisième, l'Université elle-même sera maître d'ouvrage.

La Ville financera les travaux dont elle est le maître d'ouvrage (2^{ème} volet) et subventionnera en outre le CROUS à hauteur de 157 347,05 €.

Programme de travaux pour lesquels la Ville est maître d'ouvrage

Extension du parking existant à l'angle de la Rocade et de l'Avenue de l'Observatoire (estimation 275 000 € TTC) :

- ◆ Création d'environ 150 places supplémentaires
- ◆ Installation d'éclairage public et aménagement des espaces verts périphériques
- ◆ Reprise de l'entrée du parking, réfection d'une allée piétonne et aménagement de 3 places supplémentaires pour personnes à mobilité réduite.

En contrepartie de cette extension, l'Université de Franche-Comté s'est engagée à remettre à la CAGB en qualité de parking relais, le parking réalisé en 2002 route de Gray.

Modes doux (estimation 25 000 € TTC) :

- ◆ Réalisation de cheminements permettant de renforcer les liaisons cyclables au sein du domaine universitaire entre les différents bâtiments selon un programme élaboré conjointement entre la Ville, le Rectorat, l'Université et le CROUS, en concertation avec les associations.

Tranches conditionnelles en fonction du résultat de l'appel d'offres, dans la limite des crédits disponibles :

- ◆ Plateformage rue Laplace en pied du talus de la rocade pour un parking provisoire (estimation 50 000 €)
- ◆ Cheminements cyclables complémentaires.

Le Département du Doubs sera sollicité au titre de CITE 2006 pour les travaux réalisés par la Ville à hauteur de 62 709 €, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme de travaux ci-dessus,
- autoriser M. le Maire ou son représentant à signer avec l'Etat la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du Campus de La Bouloie,
- autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les marchés de travaux, le (ou les) ordre(s) de service et avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite de 300 000 € qui seront inscrits en dépenses au budget primitif de l'exercice 2006,
- attribuer une subvention de 157 347,05 € au CROUS de Besançon pour des travaux de réfection de réseaux qui sera inscrite au budget primitif de l'exercice 2006,
- autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de soutenir cette opération et d'inscrire les sommes reçues en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant à réception des notifications aux imputations correspondantes.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 7 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2006.